



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Sur Harwood : La Ville de Vaudreuil-Dorion met en place un programme d'incitatifs financiers pour favoriser la requalification du secteur Harwood – De Lotbinière

Vaudreuil-Dorion, le 3 mars 2020 – Le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté hier soir, à l'occasion d'une séance ordinaire, le Règlement n° 1790 – Règlement décrétant un programme d'incitatifs financiers pour les immeubles identifiés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Harwood – De Lotbinière. L'instauration des diverses mesures contenues dans ce programme vise à stimuler l'économie, le développement et la requalification de ce secteur.

Le nouveau programme s'applique aux immeubles résidentiels de six logements et plus, aux immeubles commerciaux ou mixtes. Il consiste en un crédit de taxes d'une période de cinq ans pour les propriétaires ayant réalisé des travaux :

- de construction d'un nouveau bâtiment principal à la suite de la démolition d'un bâtiment principal existant;
- de construction d'un nouveau bâtiment principal sur un terrain vacant;
- d'agrandissement d'un bâtiment principal existant;
- de rénovation ou de transformation d'un bâtiment principal existant.

« La vitalité du secteur Harwood – De Lotbinière, tout comme la qualité de vie des gens qui résident à proximité, est une préoccupation pour le conseil municipal. Revitaliser un secteur de cette taille prend du temps. Au fil des ans, plusieurs améliorations ont été apportées, autant par la Ville que par les commerçants. On doit continuer en ce sens. C'est pourquoi nous avons adopté ce programme d'incitatifs financiers, auquel nous encourageons fortement les propriétaires à tirer avantage », a déclaré le maire Guy Pilon.

Pour bénéficier de cette aide financière, les propriétaires d'immeubles situés sur le territoire assujéti au PPU Harwood – De Lotbinière doivent présenter une demande à cet effet auprès du Service de l'aménagement du territoire au moment de la demande de permis pour la réalisation des travaux. L'autorisation du crédit de taxes sera recommandée, par le Service, après que l'inspection des travaux réalisés ait démontré qu'ils sont conformes à la demande initiale. Il est à noter que celle-ci doit être déposée et approuvée avant le 31 décembre 2023 et que les travaux doivent permettre l'augmentation de la valeur au rôle d'évaluation d'au moins 100 000 \$. Le crédit de taxes de base est de 60 % et peut être bonifié si les travaux répondent à diverses conditions, par exemple l'insertion d'une mixité verticale (rez-de-chaussée commerciaux et

logements aux étages), l'obtention d'une attestation LEED, l'aménagement de stationnement souterrain, etc.

Les commerçants et propriétaires d'édifices commerciaux du secteur recevront sous peu une invitation à une rencontre de suivi du projet de revitalisation au cours de laquelle ce programme leur sera entre autres présenté.

Le Règlement n° 1790 peut être consulté sur le site Internet de la Ville. Pour obtenir plus de renseignements, les gens sont invités à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au 450 455-3371, poste 2023.

À propos du PPU Harwood – De Lotbinière

Entre octobre 2014 et octobre 2015, la Ville de Vaudreuil-Dorion a entrepris un vaste processus de consultations publiques dans le cadre du projet de revitalisation du boulevard Harwood et de ses environs. Le PPU Harwood – De Lotbinière a été adopté à l'été 2017, de même que la modification des règlements d'urbanisme afin d'y intégrer la vision de développement du secteur. Depuis, de nombreuses actions ont été posées par la Ville, ses partenaires et les commerçants du secteur dans le but de le revitaliser.